



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 112590

### Texte de la question

M. François Huwart appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la situation alarmante et le devenir de l'enseignement technique agricole public. En effet, compte tenu des enjeux d'avenir que sont les questions environnementales, de sécurité alimentaire, et de biotechnologie, il lui paraît devoir être confirmé dans son rôle de formation. Il le remercie, en conséquence, de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il compte prendre pour assurer la pérennité de cette composante importante du service public d'éducation.

### Texte de la réponse

La qualité et la réussite de l'enseignement agricole viennent à nouveau d'être soulignées par l'audit de modernisation conduit au cours du premier semestre 2006 à l'initiative du ministre délégué au budget et à la réforme de l'État et par le récent rapport d'information confié à Mme Françoise Ferat par la commission des affaires culturelles du Sénat. Le ministère de l'agriculture et de la pêche lui accorde aussi une attention toute particulière. L'augmentation du budget alloué au programme de l'enseignement agricole, acquise lors du budget 2006, a permis d'attribuer des ressources au profit de l'aide sociale aux élèves mais aussi de développer la formation continue des personnels de l'enseignement agricole public. Le budget 2007 conforte les crédits consacrés à l'enseignement technique agricole. L'accompagnement éducatif, pédagogique et social des élèves est tout particulièrement soutenu : les crédits consacrés aux assistants d'éducation progressent de 5 % ; les crédits relatifs au remplacement des personnels augmentent de 1,8 % pour assurer la continuité pédagogique et le bon fonctionnement des établissements ; enfin, l'aide sociale aux élèves est confortée. L'objectif du ministère de l'agriculture et de la pêche est de préserver la spécificité de l'enseignement agricole au sein du système éducatif, de conforter sa qualité et son ancrage dans le monde rural tout en faisant valoir ses atouts au regard de l'objectif gouvernemental d'insertion des jeunes en difficulté et de développement de l'apprentissage.

### Données clés

**Auteur :** [M. François Huwart](#)

**Circonscription :** Eure-et-Loir (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 112590

**Rubrique :** Enseignement agricole

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 décembre 2006, page 12831

**Réponse publiée le :** 20 février 2007, page 1768